



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

POLITIQUE FINANCIÈRE

2018-2019

Pré-requis

Afin d'assurer une meilleure gestion du Comité de l'Ain, de garder une mémoire de notre fonctionnement en cas de changement des bénévoles dirigeants mais aussi de permettre à quiconque d'avoir les informations facilement, nous avons décidé de mettre en place cette « bible » qui assurera la ligne de conduite de notre structure.

Sommaire

Tarifs Généraux

Prix des licences

Prix des compétitions

Prix des formations

Prix prestations CJT

Tarifs CTD

Tarifs animateur Départemental

Coût des mutations

Conditions Générales de paiement

Procédure remboursement Note de Frais

Procédure paiement des factures

TARIFS GÉNÉRAUX

Affiliations

Le comité n'a pas augmenté sa part sur les différentes affiliations.

On note une augmentation de 1€ sur les affiliations 1^{ère} et 2^{ème} années de la FFTT et augmentation de 3€ pour une réaffiliation

On note une augmentation de 6€ sur les réaffiliations 1^{ère} et 2^{ème} années de la LRATT

	Total	Part CD	part Ligue	Part FFTT
Affiliation 1^{ère} année	44,5€	6,50	15,00	23,00
Affiliation 2^{ème} année	44,5€	6,50	15,00	23,00
Réaffiliation	118€	15,00	30,00	73,00
Abonnement Pingpong Mag version papier	39,00			39,00
Abonnement Pingpong Mag version numérique	18,00			18,00
Publications Ligue	15,00		15,00	
Publications Comité	15,00	15,00		
Fonctionnement LRATT (1^{ère} voix)	30,00		30,00	
Fonctionnement LRATT (voix suivante)	50,00		50,00	
Contribution activité CATT (2)	6,92	6,92		

(2) Par licence traditionnelle de la saison actuelle



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS GÉNÉRAUX

La part du comité a été imposée pour les licences traditionnelles. Le nouveau tarif impliquera une compensation de 7€ par licence.

Elle sera facturée par la Contribution Activité CATT en fin de saison.

Augmentation de la part FFTT de 2€ Augmentation de la Ligue de 2.50€ pour les licences poussins et benjamins.

Diminution de la Ligue de 1,50€ pour les licences minimales et cadets

LICENCES Traditionnelles (1)		Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
né(e) avant le 01/01/01	senior-vétérán	55,00	13,85	21,00	20,15
né(e) en 2001, 2002, 2003	junior	55,00	13,85	21,00	20,15
né(e) en 2005 et 2004	cadet	37,00	10,35	15,50	11,15
né(e) en 2007 et 2006	minime	37,00	10,35	15,50	11,15
né(e) en 2009 et 2008	benjamin	37,00	10,35	15,50	11,15
né(e) en 2010 et après	poussin	37,00	10,35	15,50	11,15

(1) Contribution activité CATT non incluse

CRITERIUM FEDERAL	Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
senior-vétérán	36,00	12,00	8,00	16,00
junior	36,00	12,00	8,00	16,00
cadet	22,00	9,00	5,50	7,50
minime	22,00	9,00	5,50	7,50
benjamin	22,00	9,00	5,50	7,50
poussin	22,00	9,00	5,50	7,50



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS GÉNÉRAUX

La part du comité a été imposé pour les licences promotionnelles. Elle implique une augmentation de 0.15€ pour les licences seniors vétérans et 0.10€ pour les licences cadets, minimes, benjamin et poussin.

La FFTT a appliqué une augmentation de 1€ pour les licences seniors vétérans et 0.55€ pour les licences cadets, minimes, benjamin et poussin.

La ligue a appliqué une augmentation de 0.15€ pour les licences seniors vétérans et 0.10€ pour les licences cadets, minimes, benjamin et poussin.

LICENCES Promotionnelles		Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
né(e) avant le 01/01/99	senior-vétéran	13,40	4,60	2,40	6,40
né(e) en 1999, 2000, 2001	junior	13,40	4,60	2,40	6,40
né(e) en 2002 et 2003	cadet	6,10	2,00	1,10	3,00
né(e) en 2004 et 2005	minime	6,10	2,00	1,10	3,00
né(e) en 2006 et 2007	benjamin	6,10	2,00	1,10	3,00
né(e) en 2008 et après	poussin	6,10	2,00	1,10	3,00



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS COMPÉTITIONS

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Le tarif du championnat par équipe a été imposé par la Ligue

- *La caution financière est de 100€ / club qui inscrira une ou plusieurs équipes en championnat départemental.*
- *Cette caution sera restituée en fin de saison sportive au moment de la dernière facturation.*
- *La facturation des équipes départementales s'effectue par demi-saison.*

Prix par saison	MESSIEURS			DAMES	
	Départ.	Régional	National	Régional	National
niveau 1	100,00	165,00		165,00	420,00
niveau 2	100,00	165,00		165,00	375,00
niveau 3	100,00	165,00			350,00
niveau 4	100,00	165,00			
Détérans	100,00				
Jeunes	60,00				

+caution +caution +caution +caution +caution



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS COMPÉTITIONS

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Le comité n'a augmenté aucune part. Pour le prix du critérium fédéral, se référer à la page « Licences traditionnelles ».

(1) Par club

(2) Par joueur

ECHELON NATIONAL	Tarif 18/19
Coupe Nationale Vétéran (1)	24,00
Coupe Nationale des clubs (1)	24,00
Finale par classement (2)	14,00
Individuel Vétéran	25,00
Finale Individuel sénior	25,00
Finale Individuelle double	12,50
ECHELON REGIONAL	Tarif 18/19
Top Régional (2)	0,00
Coupe Nationale des clubs (1)	25,00
Trophée Vétéran (2)	5,00
Coupe Nationale Vétéran (1)	25,00
Individuel Vétéran (2)	10,00
Finale individuelle sénior (2)	6,00
Finale individuelle jeune (2)	6,00
Finale individuelle double (/joueur)	2,00
Finales Individuelle par Clts (2)	6,00
Individuel Corporatif (2)	8,00
Tournoi interrégional (1)	91,00
Tournoi régional (1)	61,00
ECHELON DEPARTEMENTAL	Tarif 18/19
Coupe Nationale des clubs (1)	15,00
Individuel Vétéran (2)	10,00
Top détection (2)	0,00
Finale Individuelle Vétéran (2)	0,00
Finale individuelle sénior (2)	10,00
Finale individuelle jeune (2)	0,00
Finale individuelle double (/joueur)	0,00
Finales Individuelle par Clts (2)	5,00
Individuel Corporatif (2)	0,00
Tournoi départemental (1)	0,00
Tournoi 1 ^{ère} licences	0,00



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS FORMATIONS

Formations 2018/2019

Les formations sont facturées un fois passées directement au club. Si le licencié paie lui-même sa formation, merci de nous le signaler avant que celle-ci ne démarre.

Les factures à titre personnel seront délivrées sur demande.

Formation	Durée	Prix TTC
Animateur Fédéral	40h	135€
Jeune dirigeant pilote	En fonction du devis de l'intervenant	En fonction du devis de l'intervenant
Module Formation +	En fonction du programme	Gratuit
Module Formation ++	1/2 ou journée	20€ la demi-journée
Module Formation +++	En fonction du programme	En fonction du devis de l'intervenant
Arbitre de club	Environ 4h	Gratuit
Arbitre régional	Environ 8h	30€
Juge-Arbitre 1^{er} Degré*	Environ 8h	30€



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS CJTF

Prix des prestations Jeunes, Technique et Formation

Les stages et entraînements sont facturés un fois passés directement au club.

Formation	Durée	Prix TTC
Stage Départemental	Journée	15,00€
Stage Départemental	Semaine	En fonction du lieu

	BPJEPS-BE1 *	DEJEPS Licence staps *	DESJEPS-BE2 Master staps*	BE3*
1h	25	30	35	44
1h30	36	45	52,5	66
2h	48	60	70	88
2h30	60	75	87,5	110
Demi-journée	72	90	105	132
Journée	144	180	210	264



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS CTD

Conseiller Technique Départemental

	Prix des séances CTD	Subvention clubs 01*	Prix des séances pour les clubs de l'Ain**
1h	35€	-2,50€	32,50€
1h30	52,5€	-5,50€	47€
2h	70€	-8€	62€
2h30	87,5€	-10,50€	77€
Demi-journée	105€	-13€	92€
Journée	210€	-27€	183€

*Cette subvention est accordée uniquement aux clubs affiliés au Comité de l'Ain.

** Prix net pour les clubs. Les frais kilométriques sont pris en charge par Comité de l'Ain.

En dehors des actions « clubs », le Comité de l'Ain se réserve le droit de proposer un devis ajusté à la demande du sollicitant.



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS Animateur Départemental

	Prix des séances CTD	Subvention clubs 01*	Prix des séances pour les clubs de l'Ain**
1h	25€	-2,50€	22,50€
1h30	37,5€	-3,75€	33,75€
2h	50€	-5€	45€
2h30	62,5€	-6,25€	56,25€
Demi-journée	75€	-7,5€	67,5€
Journée	90€	-9€	81€

*Cette subvention est accordée uniquement aux clubs affiliés au Comité de l'Ain.

** Prix net pour les clubs. Les frais kilométriques sont pris en charge par Comité de l'Ain.

En dehors des actions « clubs », le Comité de l'Ain se réserve le droit de proposer un devis ajusté à la demande du sollicitant.



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

TARIFS GÉNÉRAUX

Mutations

Le comité n'a pas augmenté sa part sur les différentes mutations.

Seule la FFTT a appliqué une augmentation sur toutes les mutations.

MUTATIONS GARCONS	Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
Mutation 5 à 9	66,00	20,00	20,00	26,00
Mutation 10 à 12	96,00	20,00	40,00	36,00
Mutation 13 et 14	148,00	41,00	60,00	47,00
Mutation 15 et 16	215,00	75,00	80,00	60,00
Mutation 17 et 18	270,00	75,00	100,00	95,00
Mutation 19 et plus	315,00	75,00	120,00	120,00
Mutation 1ère série (N° >301 mess et N° >101 fem)	460,00	145,00	150,00	170,00
Mutation 1ère série (N° <301 mess et N° <101 fem)		145,00	180,00	variable



Conditions générales

Factures clubs

Le Comité facture selon le rythme imposé par la FFTT et la LRATT les différents appels de fonds tout au long de la saison.

En fonction du délai de paiement que la Ligue nous impose, nous fixons notre délai sur nos factures auxquelles nous rajoutons nos prestations départementales (Stages, Entraînements, Formations, Amendes...)

En cas de retard et vue que nous devons avancer le montant d'une facture globale (pour tous les clubs) à la Ligue, la trésorerie départementale peut se retrouver en danger.

Les modalités de paiement des factures pour les clubs sont donc les suivantes :

- A réception de facture, il est demandé aux clubs de régler la facture sous quinzaine.
- Passé ce délai, le comité relancera le club pour connaître les raisons du retard.
- Sans raison ou sans réponse de la part du club, 15 jours après la première relance, le comité appliquera une majoration de la facture de 10%.

**Attention : La facture n° 1 (affiliation) doit être réglée
avant le 1^{er} tour du championnat pour que les résultats sportifs puissent être pris en compte.**

Paiements des factures possibles par :

- Virement : Demande d'un RIB auprès du Comité (contact@catt.fr)
- Chèque à adresser à l'ordre du CATT et à envoyer à : Comité Ain Tennis de table, Maison des associations – 250 grande rue, 01660 Méziériat



Conditions générales

Factures clubs

Les clubs peuvent être amenés à facturer le comité.

Depuis 2014/2015, le comité ne paie plus les clubs sous forme d'avoir mais uniquement par chèque ou virement. Il est demandé aux clubs de payer leur facture Comité et de nous adresser leur facture pour que nous puissions les régler.

Procédure factures clubs :

- Déroutement d'une action ou vente d'une prestation au comité
- Envoi de la facture au comité, contact@catt.fr ou par courrier à l'adresse du siège.
- Validation de la facture en interne puis paiement (**par chèque**) ou virement (merci de nous envoyer votre RIB)



Procédure remboursement

Note de frais

Le Comité met à la disposition sur son site Internet la matrice pour être remboursé de ses frais pour les intervenants et bénévoles œuvrant pour l'association.

Néanmoins, la procédure pour la validation d'une note de frais est la suivante :

1. Envoie de la note de frais complétée avec les justificatifs au responsable de la commission concernée. (Maximum 1 mois après la date de l'intervention pour nous faciliter la gestion).
2. Validation de la note de frais par le responsable de commission qui l'envoie directement au trésorier pour paiement fin du mois.

Les notes de frais incomplètes ne seront pas payées.

Les responsables de commission

Commission Jeunes, Technique et Formation :	T.Léchelle
Commission Sportive :	JM. Focher
Commission Arbitrage :	J.Robin
Commission communication et développement :	F.Truchot



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

Engagement de dépenses

Chaque commission a un budget défini en début d'année et peut prévoir l'engagement de dépenses pour l'achat de matériel.

Le responsable de commission peut lancer une dépense inférieure à 300€ lié à une branche de sa commission et en avertir les membres du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)

Le responsable de commission peut demander une dépense supérieure à 300€. Celle-ci sera actée par la Comité Directeur.

En ce qui concerne les dépenses engagées pour les compétitions, les stages ou les formations... propres à l'activité principale du comité, chaque commission est libre de gérer son budget.

Les responsables de commission

Commission Jeunes, Technique & Formation : T. Léchelle
Commission Sportive : JM. Focher
Commission communication et développement : F. Truchot